



BOWLING CLUB SPORTIF D'ANECY

DOUBLE HANDICAP 6 et 7 février 2027

Lieu : NEXUS VOGLANS

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi homologué par la F.F.B.S.Q est ouvert à tous les licenciés en règle avec la Fédération. Cette compétition est ouverte **aux 42 premières équipes inscrites**.
Le port du maillot ou de la chemise du club est obligatoire. Règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 2 : HANDICAP

Handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2026-2027 des compétitions homologuées.

Si pas de moyenne affichée sur ce listing, on se référera aux paragraphes 1.5.3.1 et 1.5.3.2 de l'article 1.5.3 LISTING. Ceci est dû aux différentes catégories d'âges inscrites au cas où.
Pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue.

ARTICLE 3 : QUALIFICATIONS

Chaque équipe effectuera **8 lignes** en 2 séries de 4 lignes, avec décalage après la 1^{ère} série.
A l'issue des éliminatoires, les 12 meilleures doublettes joueront la finale. Les finalistes conserveront pour la finale la moitié du total quilles + handicap obtenu lors de la phase qualificative. En cas d'égalité les équipes seront d'abord départagées par la meilleure dernière ligne handicap compris.

ARTICLE 4 : FINALE

La finale se jouera en 2 poules de 6 équipes. La poule **A** sera constituée des équipes classées **1,3,5,7,9 et 11**. La poule **B** sera constituée des équipes classées **2,4,6,8,10 et 12**.

Les rencontres dans chaque poule se feront selon la formule Petersen. Une bonification de 40 quilles sera attribuée par match gagné, 20 quilles par match nul et 0 quille par match perdu.

A l'issue de cette Petersen nous effectuerons un classement par poule de 6 et les équipes disputeront un match de position selon la formule suivante :

1^{er} poule A contre 1^{er} poule B ; 2^{ème} poule A contre 2^{ème} poule B etc ...

Le classement final sera fait après le match de position selon la formule suivante :

Vainqueur du match des 1^{er} = 1^{er} ; perdant du match = 2^{ème} etc ...

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de **2*70 soit 140 €** par équipe. Seront considérés comme fermes les engagements confirmés dans les 15 jours à partir de la date d'inscription (chèque à l'ordre du BCS + Composition de l'équipe + n° de téléphone de contact + horaire choisi).

Pas de paiement en CB le jour de la compétition.

En cas de forfait (inférieur à 5 j avant la date de la finale), les droits d'engagement resteront acquis aux organisateurs. Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi.

Les inscriptions sont à adresser à : **Yves KERRIEN 21, chemin de la Chappe 74150 SALES.**

Tél : 06.22.57.88.12 email : yves.kerrien@wanadoo.fr

Pour tous litiges s'adresser au directeur de la compétition Yves KERRIEN.

ARTICLE 6 : ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 36 à la date limite d'inscription du 31 janvier 2027, et se chargent de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

ARTICLE 7 : HORAIRES

SAMEDI 6 FEVRIER	8H00-11H30	14 équipes Tour A
	12H15-15H45	14 équipes Tour B
DIMANCHE 7 FEVRIER	8H00-11H30	14 équipes Tour C
	Reconditionnement des pistes avant chaque tour	
	12H15-15H30	Finale Petersen + match de position
	16H00	Remise des prix

ARTICLE 8 : BUDGET PREVISIONNEL

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (42 x 140 €)	5880,00	Lignages (816 x 3,80 €)	3100,80
Participation (CLUB)	194,80	Organisation	303,20
		Arbitrage	90,00
		Inscription au calendrier	200,80
		Récompenses	2380,00
Total	6074,80 €	Total	6074,80€

ARTICLE 9 : RECOMPENSES

1 ^{ère} Doublette	300 € + Trophée	7 ^{ème} Doublette	160 €
2 ^{ème} Doublette	270 € + Trophée	8 ^{ème} Doublette	150 €
3 ^{ème} Doublette	240 € + Trophée	9 ^{ème} Doublette	140€
4 ^{ème} Doublette	230 €	10 ^{ème} Doublette	130€
5 ^{ème} Doublette	200 €	11 ^{ème} Doublette	120€
6 ^{ème} Doublette	190 €	12 ^{ème} Doublette	110€
Meilleure ligne handicap Hommes 70€			
Meilleure ligne handicap Dames 70€			